



CLÉS POUR AGIR

# LES RECYCLERIES, DES OUTILS AU SERVICE DES TERRITOIRES

— SYNTHÈSE  
THÉMATIQUE



Réseau **A3P**

**Ce document est édité par l'ADEME**

**ADEME**

20, avenue du Grésillé  
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

**Coordination technique :**

Solenn LEGENDRE, Jerry SCHMIDT  
Direction Exécutive des territoires, ADEME  
Nicolas NOYON,  
Direction Économie Circulaire et Déchets, ADEME

**Rédaction :**

Lydia MORLOT, LM Environnement

**Remerciements :**

Au groupe de travail de choix et relecture des synthèses et des fiches :  
Solenn LEGENDRE, ADEME  
Nicolas NOYON, ADEME  
Nolwenn TOUBOULIC, ADEME  
Jerry SCHMIDT, ADEME

Au référent technique ADEME de la thématique :

Agnès JALIER,  
Direction Économie Circulaire et Déchets

**Crédits photos : gettyimages**

**Création graphique : agencemars.com**

**Brochure réf. 010702**

**ISBN : 9791029712241**

**Dépôt légal : © ADEME Éditions, Mars 2020**

## AVIS AU LECTEUR

Depuis 2009, des collectivités soutenues par l'ADEME se sont engagées dans des plans et programmes de prévention des déchets (PPP), puis dans des programmes «Territoire zéro déchet zéro gaspillage». Elles partagent leurs retours d'expérience au sein du réseau A3P®. Les animateurs de ces programmes contribuent aussi activement à la rédaction de fiches « action-résultat » consultables sur le site OPTIGEDE® permettant ainsi de capitaliser l'expérience des territoires.

L'ADEME souhaite partager cette importante ressource au travers de **synthèses thématiques**, actualisées régulièrement.

Ces synthèses permettent un **accès facilité à un panel (non exhaustif) de retours d'expériences** sur un thème donné, tout en ayant pour objectif de proposer :

- **une description** rapide et hiérarchisée des approches mises en place par les collectivités en direction de différents publics : actions et outils de sensibilisation, actions de démonstration, actions de développement et formation.
- **la présentation synthétique d'une sélection de fiches « action-résultat »** choisies pour rendre compte de la diversité des actions réalisées dans les territoires ; un lien direct permet de consulter le document source, le site de la collectivité ayant réalisé l'action, ou d'autres informations ou contacts.

En fin de document, **une liste de ressources complémentaires et de fiches « opérations exemplaires »** permet d'approfondir l'information abordée dans la synthèse.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et une bonne navigation.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. L 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par la caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.



# SOMMAIRE

<b>1. Les recycleries, définitions et enjeux.....</b>	<b>4</b>
1.1. Définitions .....	4
1.2. Enjeux .....	4
1.3. Les Français favorables au réemploi .....	5
<b>2. Interactions entre recycleries et acteurs du territoire : cartographie .....</b>	<b>6</b>
<b>3. Cibles et objectifs des actions des recycleries.....</b>	<b>7</b>
<b>4. Services apportés aux ménages.....</b>	<b>8</b>
4.1. Service de collecte et de réemploi complémentaires .....	8
4.2. Vente d'objets d'occasion.....	8
4.3. Actions de sensibilisation .....	9
4.4. Actions de démonstration / animations / accompagnement à l'auto-réparation .....	9
<b>5. Relations avec les entreprises.....</b>	<b>11</b>
<b>6. Actions à destination des scolaires et périscolaires.....</b>	<b>12</b>
6.1. Sensibilisation.....	12
6.2. Animations / ateliers .....	12
<b>7. Les recycleries, des outils de synergies des actions publiques territoriales .....</b>	<b>13</b>
<b>8. Synergies avec d'autres recycleries.....</b>	<b>15</b>
<b>9. Pour aller plus loin, l'ADEME vous propose .....</b>	<b>16</b>
<b>10. Fiches « opérations exemplaires » .....</b>	<b>17</b>

## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

- DAE : déchets d'activités économiques ; déchets qui ne sont pas des déchets ménagers au sens de l'article R 541-8 du code de l'environnement
- DEEE ou D3E : déchets d'équipement électriques et électroniques ; ces déchets peut être issus des ménages ou des professionnels
- TLC : textiles, linge de maison et chaussures
- DEA : déchets d'éléments d'ameublement ; ces déchets peuvent être issus des ménages ou des professionnels



# 1. LES RECYCLERIES, DÉFINITIONS ET ENJEUX

## 1.1. Définition

Le terme « recyclerie » est employé de façon générique. La recyclerie est un centre qui a pour vocation de récupérer (via principalement des apports de don ou de produits récupérés via les zones de réemploi en déchèterie), valoriser et/ou réparer, des produits d'occasion ou des produits usagés (ayant le statut de déchets) en vue de la revente au grand public. Les objets y sont contrôlés, nettoyés et remis en état si nécessaire et faisable (réparation, relooking) ; certains peuvent faire l'objet d'upcycling). Elles peuvent également assurer des missions d'animation et de sensibilisation à l'environnement.

Le terme « Ressourcerie® » est une marque déposée par le Réseau des Ressourceries et à laquelle les structures qui le souhaitent adhèrent. Les membres acceptent une charte et répondent à un cahier des charges, comprenant 4 fonctions : collecte, valorisation, vente/distribution, sensibilisation. La charte du Réseau des Ressourceries souligne principalement trois critères : traçabilité (pesée, caractérisation), collecte multi-flux de déchets sans écrémage (encombrants, DAE, D3E, TLC, DEA...) et actions de sensibilisation.

## 1.2. Enjeux

**La prévention des déchets** : la recyclerie se positionne sur les activités de réemploi, réparation et réutilisation.

**L'économie de ressources** par le biais de la remise en circulation d'objets et l'allongement de la durée de vie des produits plutôt que l'utilisation ou la vente de biens neufs (que ce soit par la réparation, la réutilisation).

**La consommation responsable par la proposition de revente** de produits, objets, matériaux de seconde main permettant un prolongement de leur durée.

**L'utilisation** (voir la sensibilité des consommateurs existe (cf. 1.3.)).

**La sensibilisation** : sur le lieu de vente voire par des animations spécifiques (ateliers de réparations, expositions sur la consommation...).

Les enjeux secondaires sont :

- la création de lien social : lieux d'accueil du public, ateliers où les personnes peuvent se rencontrer ;
- la transmission d'échanges de pratiques et de savoir-faire ;
- l'insertion de personnes éloignées de l'emploi qui peuvent travailler sur des missions de la recyclerie.

Les recycleries constituent aujourd'hui un outil pour déployer une économie plus circulaire<sup>1</sup>. Elles permettent également de conjuguer de façon transversale différentes politiques publiques comme la prévention des déchets, le

---

<sup>1</sup> système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le

bien être des individus (définition ADEME ; pour en savoir plus : [fiche économie circulaire](#))

développement économique et social en s'appuyant notamment sur l'insertion.

### 1.3. Les Français favorables au réemploi

Selon une étude conduite pour l'ADEME<sup>2</sup>, 97 % des Français ont déjà pratiqué le réemploi :

- 94 % ont déjà donné un produit ,
- 76 % ont déjà acheté des biens d'occasion.

Les motivations varient selon les personnes. Au-delà de l'intérêt financier inhérent à l'achat de biens d'occasion, beaucoup de personnes interrogées ont mis en avant leur regard critique sur la consommation<sup>3</sup>.

Il existe une très grande diversité de l'offre en matière de **recycleries**. Différents types de recycleries existent, différents critères peuvent permettre de les caractériser :

- type de structure (structure publique de la collectivité, SARL, structure de l'économie sociale et solidaire (ESS), associations diverses
- (environnementales, de riverains, régies de quartier...),
- appartenance à un réseau ou non (ex : Ressourceries, ENVIE, Emmaüs...),
- structure soumise à un régime d'insertion ou non, type de produits ou déchets (approche multi-flux ou mono-flux<sup>5</sup>) et leur origine (déchets des ménages, des activités ou du BTP),
- modalités d'approvisionnement (dons, flux abandonnés...),
- partenariat ou non avec les collectivités (apports privilégiés, reprise gratuite des déchets de la recyclerie, locaux, aide financière, marché d'exploitation ou de délégation de services public...).

#### Les recycleries en chiffres

En 2017, on recense en France environ **2 400 recycleries** sur les 6 700 structures physiques de réemploi et de réutilisation<sup>4</sup>.

On estime que **plus de 200 000 tonnes de déchets de biens de consommation courante** ont été réemployés ou réutilisés en 2016 par les recycleries (sur le million de tonnes de déchets pour toutes les structures de réemploi et réutilisation pour les biens de consommation courante).

**Les effectifs** des recycleries sont estimés à **21 000 ETP** en 2017 dont **près de 16 000 bénévoles** (sur les 35 000 ETP des structures de réemploi et réutilisation), pour le réemploi et la réutilisation des biens de consommations courante.

En 2017, **le chiffre d'affaires lié aux recycleries** pour le réemploi et la réutilisation des biens de consommation courante est estimé à près de **400 millions d'euros** (sur le 1,4 milliard d'euros pour l'ensemble des structures de réemploi et réutilisation).



<sup>2</sup> Perceptions et pratiques des Français en matière de réemploi des produits (édition 2014, ADEME - IFOP)

<sup>3</sup> Usages partagés (location, réemploi, troc et don), comme alternatives à la possession exclusive : cartographie par type de biens, de freins et sociotypes, (Novembre 2015, ADEME - CREDOC)

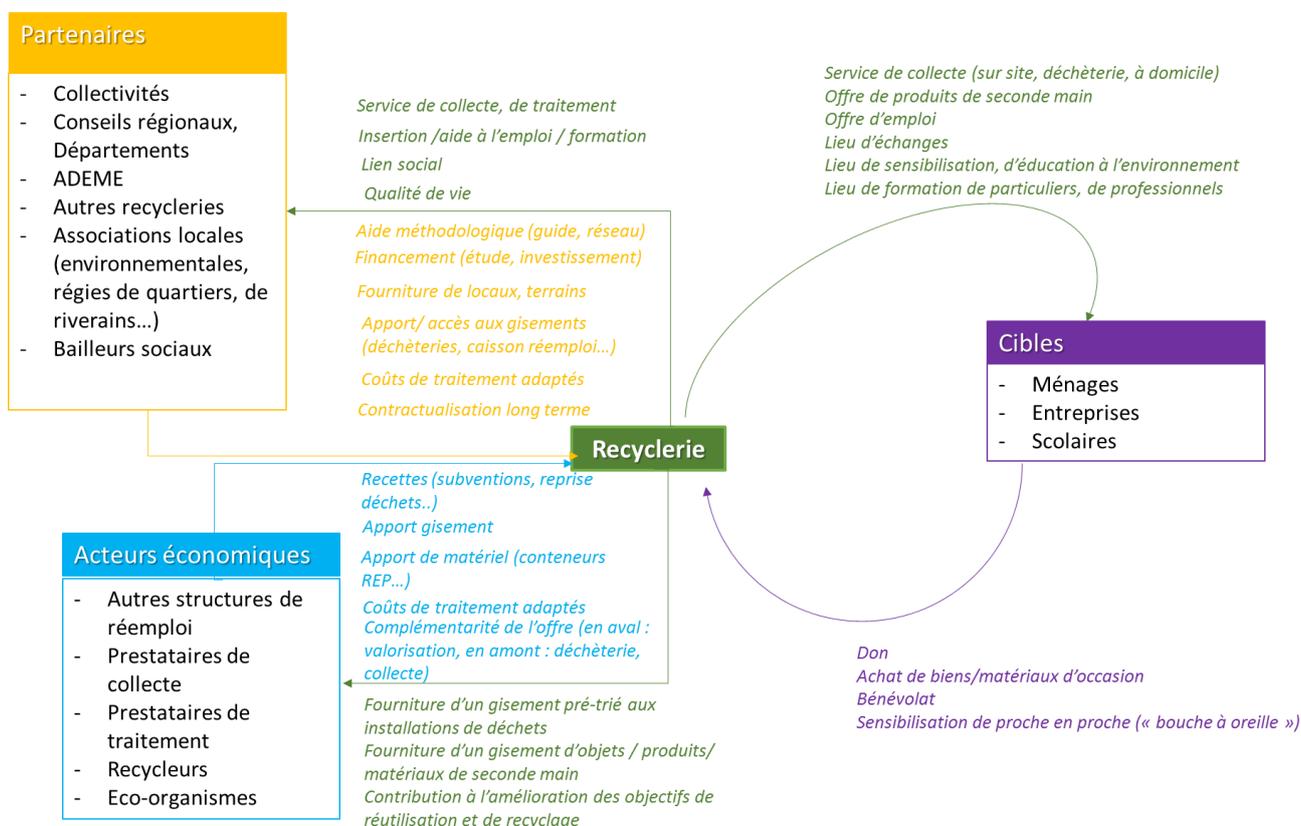
<sup>4</sup> Panorama de la deuxième vie des produits en France (actualisation 2017, ADEME). Les chiffres des recycleries sont approchés à partir des données des structures de l'économie sociale et solidaire.

<sup>5</sup> Spécialisation dans certains types d'objets : cycles, livres, équipements électriques et électroniques...

## 2. INTERACTIONS ENTRE RECYCLERIES ET ACTEURS DU TERRITOIRE : CARTOGRAPHIE

Le schéma ci-dessous présente de façon simplifiée les interactions possibles des recycleries avec les différents acteurs du territoire sur lequel elles sont implantées :

- en **vert**, les services rendus possibles par les recycleries aux différentes cibles directes et partenaires ;
- en **orange** les apports possibles des partenaires du territoire aux recycleries ;
- en **bleu**, les apports possibles des acteurs économiques aux recycleries ;
- en **violet** les apports possibles des cibles vers les recycleries<sup>6</sup>.



<sup>6</sup> Sur base du guide : « Les recycleries, des ressources pour les quartiers » (éditions du CNLRQ, 2016) et du « Guide pratique pour l'implantation de recycleries/ressourceries en Corse » (ADEME, Réseau des Ressourceries, Région Corse)

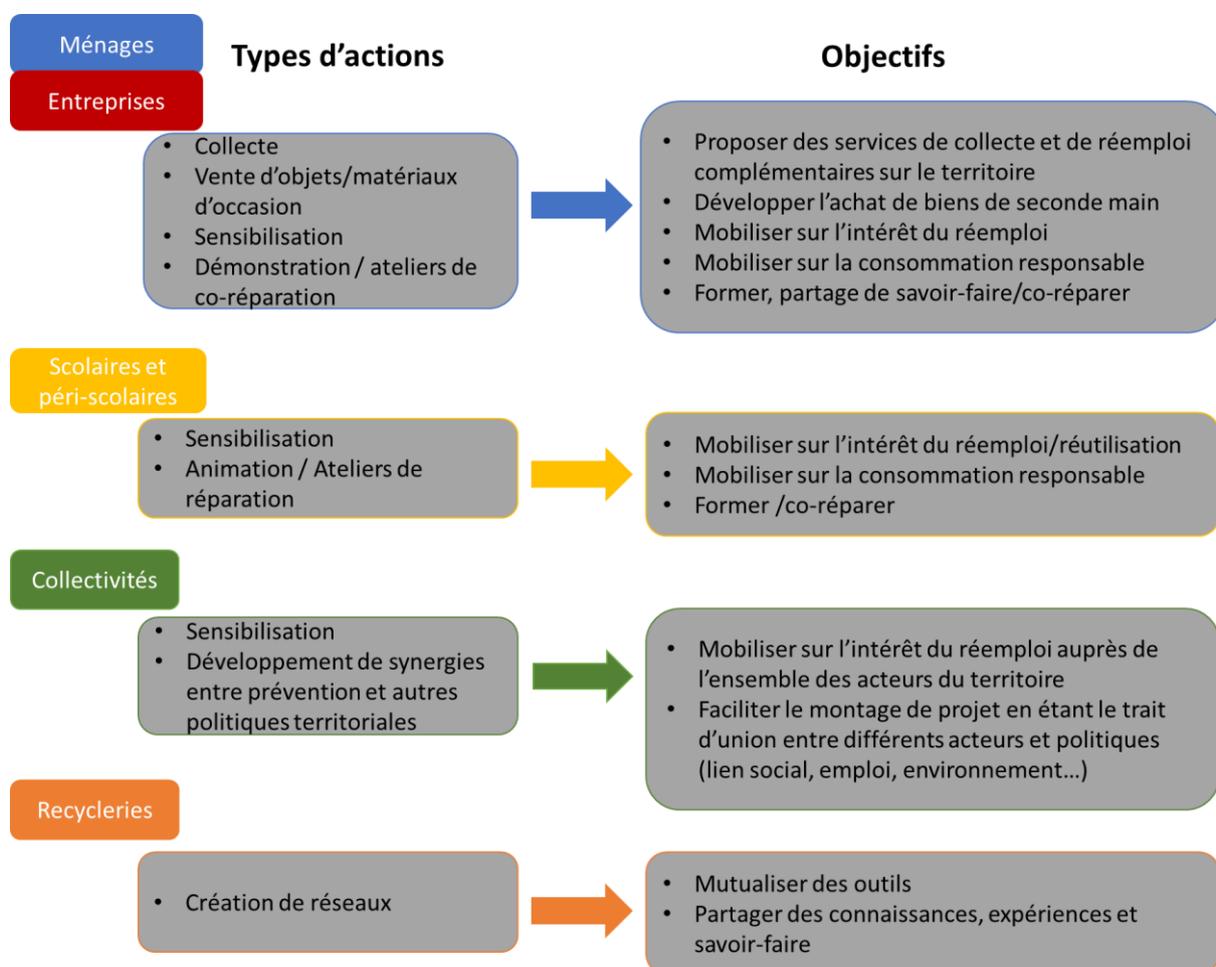
### 3. CIBLES ET OBJECTIFS DES ACTIONS DES RECYCLERIES

L'objectif des recycleries est de s'inscrire dans une démarche de territoire visant à développer le réemploi, la réutilisation et la réparation. Différents types d'actions de la recyclerie peuvent exister, pour différentes cibles :

- les ménages, les particuliers ;
- les entreprises ;
- les scolaires et périscolaires ;

- les collectivités.

Selon leur modèle économique, leur stratégie de développement et le type de structure, le positionnement et les relations avec les cibles seront variées.



# 4. SERVICES APPORTÉS AUX MÉNAGES

## 4.1. Service de collecte et de réemploi complémentaires

Les recycleries s'inscrivent dans les territoires dans lesquels différents outils de réemploi, réparation, réutilisation peuvent pré-exister.

En se développant, les recycleries peuvent **s'inscrire dans un réseau de partenaires**, ce qui permet des complémentarités de services par exemple :

- entre les déchèteries des collectivités et les recycleries (ex : mise en place de caissons/ zones de réemploi),
- entre des structures spécialisées, caritatives ou non (ex : entreprises en charge de la collecte des textiles, éventuels réparateurs de biens électriques et électroniques).

### COMPLÉMENTARITE ENTRE RECYCLERIE ET DÉCHÈTERIE

A [Lannion Trégor Agglomération](#), un nouveau projet de déchèterie couverte a émergé, portant le nom d'Objèterie, qui vise à développer le réemploi en association avec les acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire (ESS) et s'orienter plutôt vers la notion de collecte « d'objets » valorisables. Ce nouvel équipement sur le site de l'ancienne déchèterie associe notamment des plateformes de dépôts au sol (pour les déchets de bâtiment), un haut de quai, une recyclerie, une zone de vente de compost, plateforme de stockage de bois énergie (pour les chaudières de la communauté). L'espace réemploi est dans un bâtiment couvert et permet aux usagers de déposer des objets réutilisables avec l'aide d'agents valoristes ; la réparation et le démantèlement a lieu sur site. L'espace sera vitré afin que les usagers voient les activités.

### CRÉATION D'UNE RECYCLERIE AVEC DES PERMANENCES DE RÉEMPLOI EN DÉCHÈTERIE

Sur [le Syndicat Mixte du Pays de Sarrebourg](#) la mise en place de la tarification incitative a fait se développer la fréquentation des déchèteries. Emmaüs De Dieuze, qui réalisait par ailleurs des collectes à domicile d'objets encombrants, et la collectivité se sont rapprochées pour **créer une recyclerie** et ainsi pouvoir répondre : aux besoins plus importants de gardiens en déchèteries tout en préservant davantage les objets récupérés et en approvisionnant un magasin solidaire.

En 5 mois :

- 1 546 unités récupérées en déchèteries en plus des 1 402 unités récupérées à domicile,
- développement d'une activité économique en expansion.

## 4.2. Vente d'objets d'occasion

La vente d'objets d'occasion est une activité clé de la recyclerie.

Pour développer l'espace de vente ou la boutique, différents modèles/références commerciaux sont possibles : l'entrepôt type vide-grenier ou brocante, le magasin ou encore la référence au supermarché.

Les cibles visées par la vente sont également à prendre en considération pour adapter son offre, son site, ses modalités de sensibilisation.

## VENTE D'OBJETS DANS UNE BOUTIQUE SOLIDAIRE ASSOCIATIVE

[L'écocyclerie des Mauges](#) est issue de l'association de 3 entreprises d'insertion (ATIMA, ALISE Ateliers et AGIREC) et dispose d'une boutique solidaire sur le territoire du [Sirdomdi](#). Sur les déchèteries cantonales du Sirdomdi, des gardiens à réemployer. La remise en état se fait via la boutique. Les résultats sont :

- plus de 490 tonnes d'objets, textiles et meubles réemployés en 2014 (1 580 tonnes depuis 2009),
- plus de 20 000 clients par an,
- création de 25 emplois (17 contrats d'insertion).

## VENTE D'OBJETS POUR ÉTUDIANTS

**La recyclerie du Campus de Pessac (33)** récupère des objets laissés lors des déménagements par des étudiants et rend des services aux nouveaux étudiants arrivant.

Elle propose notamment des meubles, appareils électroménagers, de la vaisselle, des vêtements, des vélos.

Elle propose également des ateliers de réparation (en prestation), des stands éco-cups pour les nombreuses manifestations étudiantes.

En 3 ans, la recyclerie compte 1 200 membres et a collecté 72 tonnes d'objets collectés.

### 4.3. Actions de sensibilisation

Les actions de sensibilisation ont pour objectif de mobiliser les ménages sur l'intérêt du réemploi, mais aussi plus largement sur la consommation.

Ces actions ont généralement vocation à être portées par plusieurs acteurs (soit au travers d'un réseau, à l'aide d'une collectivité, d'un conseil départemental...).

Différents types de sensibilisation peuvent exister :

- des expositions, des projections de films,
- des animations de stands, lors de semaines ou de foire de la récupération.

L'objet de ces animations peut porter sur :

- le réemploi en général,
- le réemploi en lien avec une activité spécifique (ex : puériculture, déménagement...),
- la consommation durable (avec la promotion de l'achat responsable de la réparation et du réemploi par exemple).

## SENSIBILISATION TOUS PUBLICS

**La ressourcerie de la petite Rockette à Paris** met en œuvre un ensemble d'actions théoriques, et de pratiques créatives afin de sensibiliser chacun des publics à la prévention de productions de déchets, à la consommation et à l'éco-citoyenneté. Certains ateliers de sensibilisation sont transportables lors d'évènements (festivals, fêtes de quartier, centres, écoles...). De manière générale l'objectif de ces ateliers est la réalisation d'une œuvre collective. Nées de la participation de chacun, les constructions collectives matérialisent la force et l'efficacité qui s'opèrent lorsque chacun apporte sa pierre à l'édifice.

Pour l'association les actions de sensibilisation doivent avant tout être ludiques et conviviales tout en passant par l'information.

### 4.4. Actions de démonstration / animations / accompagnement à l'auto-réparation

Ces actions permettent d'animer la thématique réemploi et de la rendre concrète pour les habitants.

Elles permettent de développer des modules de formation auprès de publics intéressés par le fait de récupérer, réparer.

Différents ateliers peuvent exister, du simple « bricolage » à la co-réparation.

## ATELIERS DE RÉPARATION TOUTS OBJETS

[Sur le territoire du SICTOM de Nogent le Retrou \(28\), un Café Réparation](#) initié par la Ressourcerie Recup&Co et l'atelier associatif La Boîte à Outils, se réunit tous les trimestres.

Une dizaine de bénévoles bricoleurs et une trentaine de participants viennent observer ou co-réparer leurs appareils autour d'un café.

Sur les 3 Cafés Réparation ayant eu lieu, 53 appareils ont été réparés sur 95 appareils apportés par les participants ou collectés en déchèterie.

## ATELIERS DE RÉPARATION DE FAUTEUILS

Dans le Pas-de-Calais, [les trois recycleries du SMAV](#) (Le Cercle des Objets, 62) ont mis en place un atelier de réparation de fauteuil. L'objectif est réellement une transmission de savoir-faire. Elles ont également développé un atelier de réparation de vélo.

## ATELIERS DE RÉPARATION DE VÉLOS

En France, les ateliers du Réseau de l'Heureux cyclage <sup>7</sup> proposent des séances de co-réparation des vélos avec les habitants pour leur apprendre à réparer leur vélo, l'entretenir et ainsi prolonger leur durée de vie.

Une enquête de L'Heureux cyclage réalisée en 2010 auprès de 580 cyclistes quotidiens montre le rôle des ateliers dans l'apprentissage de la mécanique vélo : on observe un réel effet pédagogique puisque 69 % des adhérents d'ateliers vélo déclarent réparer eux-mêmes leur vélo, contre 43 % pour des non adhérents. Le niveau en tant que réparateurs est meilleur chez les adhérents d'atelier : 69 % disent avoir au moins un niveau intermédiaire en mécanique vélo, contre 47 % pour les non adhérents. D'autres opérations de réparation de vélos existent comme par exemple « [Les ateliers qui roulent](#) », à Dijon.

---

<sup>7</sup> Le lien internet renvoie vers un exemple d'atelier : celui de Lyon. D'autres ateliers existent en consultant le site du [réseau](#).

## 5. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Les recycleries offrent l'opportunité aux professionnels d'une collecte spécifique de certains objets pouvant être réemployés en direction des professionnels eux-même ou vers le grand public.

Certains partenariats avec les entreprises peuvent permettre aux recycleries d'avoir un accès à des gisements particuliers.

### MOBILIER PROFESSIONNEL

[La Recyclerie des Biscottes des Ponts-de-Cé](#) (49), dans le cadre d'un partenariat avec l'éco-organisme [Valdelia](#), est un point d'apport volontaire pour les entreprises de Maine-et-Loire qui désirent se séparer de leur mobilier professionnel. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, les entreprises peuvent y déposer gratuitement leur mobilier dans la limite de 20 m<sup>3</sup> et 2,5 tonnes par apport, les prestations de collecte sur site étant payantes. La Ressourcerie.Pro a ainsi déjà équipé plus de 3 800 m<sup>2</sup> cumulés d'espace de travail tout en apportant une solution pour le retraitement des déchets des entreprises qui renouvèlent leur mobilier.

### MATÉRIAUX POUR LE BÂTIMENT

L'association [Recyclo'Bat](#) (31)<sup>8</sup> gère une ressourcerie du bâtiment ouverte aux particuliers et professionnels. Elle vise à structurer et professionnaliser une filière de réemploi de matériaux par la collecte et la revente et diminuer ainsi la quantité de déchets à traiter.

Recyclo'Bat c'est :

- plus de 300 m<sup>2</sup> de stock,
- plus de 200 tonnes de matériaux collectées depuis l'ouverture du magasin à Cugnaux (dont 94 % réemployés),
- 2 salariés, 5 bénévoles et une cinquantaine d'adhérents.

---

<sup>8</sup> Analyse technico-économique des structures de réemploi et / ou réutilisation analyse technico-économique des structures de réemploi

et / ou réutilisation (ADEME, 2017).  
<https://www.recyclobat.fr/revalorisation.html>



# 6. ACTIONS À DESTINATION DES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

## 6.1. Sensibilisation

La sensibilisation des scolaires est fondamentale car elle permet de développer une culture du réemploi dès le plus jeune âge. De nombreuses actions existent sur les recycleries qui accueillent du public scolaire et périscolaire.

### ANIMATION GRAND PUBLIC SUR LE RÉEMPLOI

[Le Conseil Général de Meurthe et Moselle \(54\)](#) a souhaité organiser [une animation grand public](#) pour démontrer aux visiteurs toute l'économie (sociale) à construire en récupérant des objets destinés à l'abandon.

L'approche est double :

- d'une part, le réemploi préserve les ressources naturelles et réduit notre production de déchets,
  - d'autre part, le réemploi fait appel à des savoir-faire particuliers, mettant en avant les acteurs de l'insertion.
- Les animations proposées aux 1 400 visiteurs sur une semaine ont été :
  - un spectacle sur la pollution,
  - des jeux réalisés à partir de matériaux de récupération (Zazam),
  - une sensibilisation sur nos modes de consommation avec l'exemple du téléphone portable (centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE)),
  - des sensibilisations au compostage individuel et aux couches lavables,
  - des ateliers de customisation de meuble, de couture, de création de jeux et d'objets, de

travail du bois, de création de luminaire ou de meubles en carton.

## 6.2. Animations / ateliers

De même, la réalisation auprès d'enfants d'ateliers permet de comprendre l'enjeu du réemploi et de devenir un acteur du réemploi.

### RÉEMPLOI EN CENTRE DE LOISIRS

**La Communauté de Communes de le Horps-lassay (53)** a développé **une sensibilisation des enfants lors des centres de loisirs** au travers d'ateliers au travers d'ateliers de bricolage :

- porte papiers en forme de hérissons à base de livres,
- lampes customisées.

### SENSIBILISATION AUX ÉCOGESTES DONT LE RÉEMPLOI

Sur le territoire de **la Communauté de communes du Pays Noyonnais** a créé un outil pédagogique, la Maison Idéale, sur le thème des éco-gestes au quotidien. Les animations ont été réalisées par le personnel de la **Recyclerie du Noyonnais**.

16 classes et 400 élèves ont été sensibilisés par an.

# 7. LES RECYCLERIES, DES OUTILS DE SYNERGIES DES ACTIONS PUBLIQUES TERRITORIALES

Les collectivités, porteuses de nombreuses compétences et politiques, sont des partenaires importants pour les recycleries. Ensemble, elles peuvent contribuer à mener des actions plus transversales et valoriser les projets territoriaux des collectivités auprès des habitants et des entreprises, en partenariat avec les différents acteurs du territoire. Elles peuvent jouer un rôle essentiel, notamment en :

- proposant/diffusant des guides d'aide au montage des projets avec notamment une étape de diagnostic du territoire,
- aidant à la constitution des réseaux de recycleries,
- accompagnant les projets au plan technique et financier,
- étant partenaire des projets et en :
  - investissant dans le bâtiment voire ou en l'exploitant en régie permettant de sécuriser des apports (via les déchèteries) ou de faciliter l'élimination des déchets ultimes (conventionnement),
  - mettant à disposition des locaux.

Par ailleurs, les partenariats entre les recycleries et les collectivités permettent de renforcer les synergies entre politiques publiques territoriales et politique de prévention des déchets. Pour les collectivités, ces synergies peuvent tirer des bénéfices réciproques pour répondre à leur propres objectifs comme par exemple le développement économique, la dynamisation de

certains secteurs, la création d'emplois, l'accompagnement de personnes en situations précaires ou encore la réduction des nuisances environnementales.

## RELATION ENTRE POLITIQUES HABITAT EMPLOI ET ENVIRONNEMENT

À la Communauté d'Agglomération d'Aix Marseille Provence<sup>9</sup>, le déploiement de recycleries a conduit la direction Propreté et Déchets du territoire à travailler en collaboration avec la direction de l'Habitat - Cohésion sociale, la direction de l'Économie et les bailleurs sociaux. Il a permis :

- **de favoriser le développement du réemploi et de la réparation** inscrit dans le programme local de prévention des déchets pour la direction Propreté et Déchets,
- **d'offrir des emplois aux personnes des quartiers prioritaires** pour la direction de l'Habitat-Cohésion sociale (18 créés),
- **de dynamiser une zone d'activité économique** pour la direction de l'Économie,
- **de diminuer la nuisance de la gestion des encombrants** pour les bailleurs sociaux (diversification des pied d'immeuble).

<sup>9</sup> Source : 50 collectivités donnent de l'élan à leur territoire (ADEME, 2019).



## RELATION ENTRE POLITIQUES INSERTION ET ENVIRONNEMENT

[La Communauté d'Agglomération de Vichy Val d'Allier \(VVA\)](#) a engagé une réflexion dans le cadre de ses compétences « cohésion sociale » et « environnement » sur **la création d'une recyclerie**. Le projet correspond à des besoins identifiés sur le territoire :

- compléter, diversifier et développer l'offre d'insertion sur un territoire de projet marqué par des difficultés sociales importantes (augmentation du nombre de demandeurs d'emploi et de bénéficiaires de minima sociaux, avec une concentration sur l'agglomération),
- optimiser la gestion des déchets sur le territoire, notamment à l'occasion d'une opération de réorganisation de la déchèterie communautaire de Cusset.

L'exploitation revient à un atelier chantier d'insertion (ACI), un groupement de trois structures de l'Insertion par l'activité économique et deux organismes de formation déjà implantés sur le territoire communautaire. Ces cinq structures ont un point commun : la capacité d'accueillir et d'accompagner des demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion. Chacune œuvre selon ses spécialités (accompagnement socioprofessionnel, collecte et logistique, tri et valorisation, sensibilisation à l'environnement et vente, formation et mise à niveau des salariés).

## RELATION AVEC LES RÉGIES DE QUARTIER (objet social de développement économique, social et culturel des quartiers)

[Bordeaux Métropole et trois régies de quartier \(Lormont, Cenon et Bacalan\)](#) se sont mobilisées autour d'un projet initié par le bailleur social [Domofrance](#), sur un [projet de réemploi et traitement des encombrants via l'association R3](#).

Les régies collectent les encombrants en pied d'immeubles et les stockent sur des zones tampon, R3 les trie et isole les objets réemployables (meubles, bibelots, électroménagers...) qui sont récupérés par les recycleries du réseau directement sur la plateforme.

En 2014, R3 a collecté 415 tonnes d'objets dont 0,5 % (2,1 t) ont été orientées vers le réemploi, et créé 3 à 5 emplois directs d'ici 3 ans sur le site de R3 et 20 emplois dans les régies et autres sous-traitants.

## 8. SYNERGIES AVEC D'AUTRES RECYCLERIES

Les réseaux favorisent la coopération entre les différentes recycleries et permet ainsi de :

- mutualiser des outils,
- partager les connaissances, expériences et savoir-faire de chacun.

Les réseaux favorisent donc l'échange d'expériences par des rencontres physiques mais renforcent aussi la visibilité des acteurs.

### RÉSEAUX TERRITORIAUX DE RECYCLERIES

Les ressourceries du Limousin se sont regroupées en réseau pour créer une association, la "Dynamique Régionale". Ce cadre favorise la coopération entre les différentes recycleries, permet de mutualiser des outils et de partager les connaissances, expériences et savoir-faire de chacun. Les différentes recycleries du Limousin peuvent ainsi collaborer à des projets communs :

- actions de sensibilisation et animations,
- outils de suivi de la qualité et observatoire en Pays de la Loire,

Le réseau des éco-cyleries existe également en Bourgogne : le SIEEEN a développé un groupe de travail intitulé « Maisons des ressources en réseau » pour mettre en réseau les recycleries du territoire et faire naître une dynamique collective capable de rendre le réseau plus résistant et pérenne. Les résultats sont :

- 5 recycleries sur le territoire, 2 initiatives nouvelles et 5 emplois ont été créés.
- Mise en réseau avec d'autres structures telles que des FabLabs, ou Emmaüs, afin de les intégrer à la vie économique du territoire, appelant à terme à un travail de concert fait de spécialisations pour couvrir un grand nombre de besoins des habitants.



## 9. POUR ALLER PLUS LOIN, L'ADEME VOUS PROPOSE

**Le site de l'ADEME** – Cible collectivités – Agir au travers de multiples actions de prévention. Des [synthèses thématiques](#), dont certaines sont citées dans le texte et traitent des divers axes d'action, sont à votre disposition.

**Le site OPTIGEDE®** : déchets : des outils et des exemples pour agir.

### **Les études/documents ADEME**

- [Panorama de la deuxième vie des produits en France \(Actualisation 2017\)](#)
- [Analyse technico-économique de 38 structures du réemploi –réutilisation », ADEME 2017.](#)
- [Prévention des déchets et politiques publiques territoriales, ADEME, 2016](#)
- [25 collectivités donnent de l'élan à leur territoire, ADEME, 2016](#)
- [Guide pratique pour l'implantation de recycleries/ressourceries en Corse \(ADEME, Réseau des Ressourceries, Région Corse\)](#)
- [Perceptions et pratiques des français en matière de réemploi des produits \(édition 2014, juillet 2014\), ADEME](#)

### **Les ressources des partenaires de l'ADEME :**

- Réseau des ressourceries
- Réseaux régionaux : (non exhaustif)
  - [Réseau REFER](#) : réseau francilien des acteurs du réemploi
  - Réseau PACA : [association régionale des ressourceries en Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)
  - Réseau des éco-cycleries (Pays de de la loire)
- [Réseau de l'Heureux cyclage](#)
- Comité National de liaison des Régies de Quartier (CNLRQ)
  - [Le film « Les recycleries, des ressources pour les quartiers \(2016\) »](#)
  - [Le guide « Les recycleries, des ressources pour les quartiers » \(2016\)](#)

## 10. FICHES « OPÉRATIONS EXEMPLAIRES »

Les fiches « opérations exemplaires » sont disponibles sur le site [OPTIGEDE.fr](http://OPTIGEDE.fr)<sup>®</sup>

TITRE DE L'ACTION	Acteur	RÉGION
<a href="#">Création d'une recyclerie</a>	SMICTOM Saône Dombes	Auvergne-Rhône-Alpes
<a href="#">Etu'Recup, la Ressourcerie du Campus</a>	Etud'Récup	Nouvelle-Aquitaine
<a href="#">Récupération d'inventus BTP pour alimentation d'une matériauthèque</a>	Rennes Métropole	Bretagne
<a href="#">Création d'un SMICVAL MARKET</a>	SMICVAL	Nouvelle-Aquitaine
<a href="#">Réparation de vélos, un atelier qui roule</a>	SMICTOM de la Plaine Dijonnaise	Bourgogne-Franche-Comté



## L'ADEME en bref

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique - , nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

A tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

[@ademe](https://twitter.com/ademe)

### LES COLLECTIONS DE L'ADEME



#### ILS L'ONT FAIT

*L'ADEME catalyseur* : Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



#### EXPERTISES

*L'ADEME expert* : Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



#### FAITS ET CHIFFRES

*L'ADEME référent* : Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



#### CLÉS POUR AGIR

*L'ADEME facilitateur* : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en oeuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



#### HORIZONS

*L'ADEME tournée vers l'avenir* : Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.



## LES RECYCLERIES, DES OUTILS AU SERVICE DES TERRITOIRES

Depuis 2009, des collectivités soutenues par l'ADEME se sont engagées dans des plans et programmes locaux de prévention des déchets (PPP) puis dans des programmes « Territoire zéro déchet zéro gaspillage » et partagent leurs retours d'expérience au sein du réseau A3P®.

Les animateurs de ces programmes contribuent activement à la rédaction des fiches « action-résultat » consultables sur le site OPTIGEDE® permettant ainsi de capitaliser l'expérience des territoires.

Cette synthèse thématique permet un accès facilité à un panel (non exhaustif) de retours d'expérience en proposant :

- une description des approches mises en place par les collectivités,
- la présentation d'une sélection de fiches "action-résultat" rendant compte de la diversité des actions menées sur les territoires,
- ainsi que des ressources complémentaires.

### POUR EN SAVOIR PLUS

**Découvrez d'autres synthèses thématiques concernant la prévention des déchets**

[www.optigede.ademe.fr](http://www.optigede.ademe.fr)

**Informez-vous sur :**

la prévention des déchets

[www.ademe.fr/expertises/dechets](http://www.ademe.fr/expertises/dechets)

[www.ademe.fr/collectivites-secteur-public](http://www.ademe.fr/collectivites-secteur-public)

[www.ademe.fr/mediatheque](http://www.ademe.fr/mediatheque)

**Consultez le site de la campagne nationale de communication « Nos objets ont plein d'avenirs »**

**Nos objets  
ont plein d'avenirs.**  
[longuevieauxobjets.gouv.fr](http://longuevieauxobjets.gouv.fr)



[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

010702

